



Si vous avez déjà réglé votre adhésion 2015 à la SHPF, veuillez ne pas tenir compte de ce bulletin

☛ Montant de la cotisation 2015 = 50 €

Valable pour l'année civile, de janvier à décembre

Merci de compléter ce bulletin le plus lisiblement possible et nous le retourner accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la SHPF.

*Toutes les informations demandées sont importantes.
Si vous disposez d'une adresse mail, n'oubliez pas de l'indiquer.*

☛ Vos coordonnées

Nom de société :

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom :; Prénom :

Adresse :

CP : ; Ville :

Région :

Téléphone :

Portable :

Fax :

Mail :@.....

Votre date de naissance :/...../.....



Eleveur

Etalonnier

Nb de juments :

Nb d'étalons :

Valorisateur

Utilisateur : précisez les utilisations

-

-

Autres : précisez

INFORMATIQUE ET LIBERTE

J'autorise

Je n'autorise pas

La Société Hippique Percheronne de France à faire figurer mon nom, mon adresse et mes coordonnées téléphoniques dans les fichiers qu'elle diffuse (annuaire, site internet...).